

## LA TENTATIVE DE SUICIDE

Sauf cas pathologique, la tentation du suicide n'est jamais un désir de mourir mais exprime plutôt une incapacité à vivre. C'est à ces moments de sidération qui précèdent la tentative que le recours au langage fait défaut. Défaut dans l'appel au discours pour dire les choses et défaut d'écoute de la part de l'environnement du jeune, le laissant seul face à son impossibilité de dire son mal-être.

Jean Pons, Psychanalyste, Accueillant à Acacia